



DOCUMENT SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS  
Sur le Livre vert La Forêt, pour construire le Québec de demain

Préparé par :

La Commission régionale sur les ressources naturelles et le  
territoire (CRRNT) Montérégie Est

Mars 2008



## **TABLE DES MATIÈRES**

|                                                                               |          |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>INTRODUCTION .....</b>                                                     | <b>1</b> |
| <b>1 MISE EN CONTEXTE.....</b>                                                | <b>3</b> |
| <b>2. LES ÉTAPES DE LA CONSULTATION À LA CRÉ MONTÉRÉGIE EST.....</b>          | <b>4</b> |
| <b>3. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS ET COMMENTAIRES REÇUS .....</b>                | <b>4</b> |
| <b>AXE 1 - GESTION ET DU FINANCEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE ET PUBLIQUE .....</b> | <b>5</b> |
| <b>AXE 2 – IMAGE DE LA FORÊT .....</b>                                        | <b>5</b> |
| <b>AXE 3 – LIVRE VERT : COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS .....</b>                 | <b>5</b> |
| <b>4. LES MÉMOIRES .....</b>                                                  | <b>6</b> |
| <b>5. CONSENSUS ET DIVERGENCES.....</b>                                       | <b>6</b> |
| <b>6. CONCLUSION.....</b>                                                     | <b>7</b> |

## **LISTE DES ANNEXES**

|                   |                                                                                             |           |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>ANNEXE I</b>   | <b>SOMMAIRE DES DISCUSSIONS .....</b>                                                       | <b>8</b>  |
| <b>ANNEXE II</b>  | <b>LETTRE D’INVITATION POUR LES CONSULTATIONS<br/>CIBLÉES ET ORDRE DU JOUR.....</b>         | <b>13</b> |
| <b>ANNEXE III</b> | <b>LISTE DES INTERVENANTS INVITÉS AUX CONSULTATIONS<br/>ET LISTE DES PARTICIPANTS .....</b> | <b>17</b> |
| <b>ANNEXE V</b>   | <b>LISTE DES ACRONYMES.....</b>                                                             | <b>20</b> |
| <b>ANNEXE IV</b>  | <b>MÉMOIRES PRÉSENTÉS À LA CRRNT MONTÉRÉGIE EST.....</b>                                    | <b>22</b> |

## INTRODUCTION

Ce document vise, dans un premier temps, à faire la synthèse des commentaires et avis émis lors de la consultation menée le vendredi 14 mars 2008, à McMasterville. La consultation a été menée par la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) Montérégie Est auprès des principaux intervenants régionaux touchés par les orientations du *Livre vert La Forêt*, pour construire le Québec de demain.

Cette synthèse des interventions des acteurs régionaux amène la CRRNT Montérégie Est à proposer une position régionale qui se résume en deux points principaux, soit :

- a) Améliorer la gestion et le financement de la forêt privée et publique,
- b) Régénérer l'image de la forêt, afin de briser les perceptions actuelles face au secteur forestier.

Dans un deuxième temps, ce rapport de consultation présente les sept (7) mémoires reçus de la part de divers organismes de la Montérégie Est entre le 5 et le 25 mars 2008.

Ce document vise donc à présenter la position consensuelle régionale du territoire de la CRÉ Montérégie Est face aux neuf orientations présentées dans le *Livre vert La Forêt*, pour construire le Québec de demain.



# 1. MISE EN CONTEXTE

Le 14 février 2008, le ministre des Ressources Naturelles et de la Faune, M. Claude Béchard, déposait le *Livre vert* proposant une vaste réforme du régime forestier québécois. Ce *Livre vert* propose des réformes importantes. Celles-ci sont structurées autour de quatre axes de développement.

- Une redéfinition des rôles qui ferait en sorte que le milieu régional se verrait accorder d'importantes responsabilités et qui permettrait de reconnaître davantage l'industrie de l'aménagement forestier.
- Un zonage du territoire forestier public pour assurer, sur une vaste superficie, une réelle gestion intégrée des ressources et des usages de même que pour augmenter les rendements ligneux par une sylviculture intensive, sur une portion plus restreinte du territoire.
- Une mise en marché des bois plus dynamique qui assurerait néanmoins une sécurité d'approvisionnement aux détenteurs de contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) et qui permettrait aussi à de nouveaux acteurs de réaliser des projets structurants créateurs d'emploi.
- Une stratégie de développement industriel axée sur des produits à forte valeur ajoutée.

Ainsi, le 25 février dernier, le ministre confiait à la Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est le mandat d'organiser une consultation régionale afin de discuter des orientations proposées et d'entendre l'opinion des intéressés par le sujet. La CRÉ a mandaté sa Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) afin d'effectuer une consultation ciblée des intervenants et acteurs de la région. La CRRNT a comme mandat de donner une vision intégrée de la gestion des ressources naturelles via l'élaboration et la mise en place de son Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT).

Ainsi, la CRÉ favorise les efforts de concertation avec tous les acteurs et intervenants de la région vis-à-vis les ressources naturelles et, dans ce cadre-ci, vis-à-vis la ressource forestière. Les partenaires de la CRRNT et les industriels du bois (de première transformation) ont été invités à exprimer leurs points de vue dans la perspective de construire et développer la région de la Montérégie Est. Les mémoires et commentaires des intervenants ont été collectés tout au long du mois de mars 2008. Ils sont compilés dans le présent document.

## 2. LES ÉTAPES DE LA CONSULTATION À LA CRÉ MONTÉRÉGIE EST

En raison des courts délais pour planifier et effectuer cette consultation régionale, la CRRNT Montérégie Est a choisi d'effectuer une consultation ciblée qui s'est déroulée en trois temps.

- ⇒ Premièrement, nous avons effectué un envoi postal dans la semaine du 25 février 2008 afin d'informer tous les acteurs et intervenants du dépôt du *Livre vert* et de les inviter à participer à une matinée d'information et d'échange (voir la liste des intervenants invités aux consultations, annexe III).
- ⇒ Cette consultation s'est tenue le vendredi 14 mars 2008, à l'hôtel de ville de McMasterville (voir l'ordre du jour de la rencontre à l'annexe II). Suite à la présentation des participants, Mme Carrière, la directrice régionale du MRNF ainsi que le responsable du dossier forêt, M. Cardinal, ont présenté les diverses orientations du *Livre vert*. Ils ont ensuite répondu aux questions des participants afin de clarifier certaines des orientations proposées. Puis, les différents intervenants ont exposés leurs commentaires, leurs craintes et leurs questionnements face aux réformes incluses dans le document de consultation. Finalement, la Commission a accueilli les mémoires de divers intervenants sur place. La rencontre s'est terminée par un tour de table dans le but d'orienter une position consensuelle régionale (voir la liste des participants, annexe III).
- ⇒ La commission a reçu des mémoires jusqu'en date du 25 mars 2008.
- ⇒ Le présent rapport de consultation a été rédigé entre le 20 et le 26 mars 2008.
- ⇒ La Position concertée de la CRÉ Montérégie Est a été validée le 27 mars 2008.

## 3. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS ET COMMENTAIRES REÇUS

Lors de la séance de consultation, chacun des intervenants a eu l'opportunité de présenter ses avis et commentaires au sujet de la réforme du milieu forestier québécois proposé par le ministre Béchard.

Dans l'ensemble, le *Livre vert* a été bien accueilli par les organismes présents. La majorité des interventions ont fait ressortir des précisions pertinentes à intégrer afin de bonifier la démarche de mise en œuvre de la réforme du nouveau régime forestier.

La synthèse des discussions présentée ici, permet de faire ressortir d'une position régionale pour la Montérégie Est et se divise en trois (3) axes principaux, le premier traite de la Gestion et du financement de la forêt privée et publique, le second démontre l'urgence de valoriser l'Image de la Forêt afin de briser les perceptions actuelles face au secteur forestier et le dernier axe consiste à exposer les Commentaires généraux sur le Livre vert et son contenu. Un résumé succinct est présenté à la page suivante, tandis que l'annexe I présente plus en détail les échanges de la consultation du 14 mars 2008.

### ***Axe 1 - Gestion et du financement de la forêt privée et publique***

Ce sujet a mobilisé une bonne partie des interventions des gens présents. Il a été soulevé ce suit :

- ⇒ Utiliser et reconnaître les structures en place
- ⇒ Affiner l'arrimage des programmes, des lois et de la réglementation
- ⇒ Améliorer la planification et promouvoir une expertise adaptée
- ⇒ Mettre en place une Politique de revalorisation des forêts
- ⇒ Assurer la protection des aires protégées

### ***Axe 2 – Image de la Forêt***

Cet aspect a été traité par tous les représentants présents. Tous ont mentionné l'importance de mettre de l'avant une campagne médiatique à l'échelle nationale afin de supporter les objectifs du nouveau régime forestier. Les moyens suivants ont été particulièrement soulignés :

- ⇒ Faire la promotion de la foresterie, de l'utilisation durable du bois et de ses bienfaits
- ⇒ Démontrer que la forêt est créatrice d'emploi et de richesse collective
- ⇒ Démystifier le rôle et les bienfaits de l'aménagement forestier
- ⇒ Démontrer que la sylviculture permet de concilier la récolte forestière tout en conservant les rôles écologiques de la forêt
- ⇒ Reconnaître l'importance du bois comme matériau écologique

### ***Axe 3 – Livre vert : Commentaires et suggestions***

Les organismes consultés en Montérégie Est ont tous souligné le fait que la réforme proposée à l'échelle du Québec :

- ⇒ Devrait en tout point inclure la forêt privée
- ⇒ Devrait favoriser une synergie entre la forêt privée et publique

- ⇒ Devrait soutenir la sylviculture intensive où les rendements seraient les meilleurs
- ⇒ Devrait favoriser la relève pour pallier au manque de main d'œuvre

L'accès aux volumes de bois (25 %) mis aux enchères (sujet débattu longuement) :  
Sujet débattu longuement par tous :

- ⇒ Doit être accessible aux entreprises de la Montérégie
- ⇒ Devrait être réservé aux petites entreprises en 1<sup>er</sup> lieu

## 4. LES MÉMOIRES

Les mémoires reçus proviennent en majorité des organismes voués à la protection et conservation de l'environnement ainsi que des regroupements et syndicats préoccupés par l'avenir de la forêt dans notre région. La liste des organismes est présentée ci-bas. Les mémoires complets sont présentés à l'annexe V.

| <b>Organismes ayant déposé un mémoire à la CRRNT Montérégie Est</b> |                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| 1                                                                   | Centre de la nature du Mont Saint-Hilaire                          |
| 2                                                                   | Bois Champigny                                                     |
| 3                                                                   | Syndicat de producteurs de bois de l'Estrie (SPBE)                 |
| 4                                                                   | Syndicat de producteurs forestiers du Sud-Ouest du Québec (SPFSOQ) |
| 5                                                                   | Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)                    |
| 6                                                                   | Appalachian Corridor Appalachien (ACA)                             |
| 7                                                                   | Agence forestière de la Montérégie (AFM)                           |

## 5. CONSENSUS ET DIVERGENCES

Il y a consensus parmi les intervenants ayant fait parvenir des mémoires sur les orientations suivantes soit :

- ⇒ promouvoir une sylviculture intensive;
- ⇒ avoir accès au 25 % des bois de la forêt publique mis aux enchères;
- ⇒ moderniser l'industrie de la transformation du bois dans notre région;
- ⇒ soutenir la création d'aires protégées parmi les écosystèmes forestiers exceptionnels de la région.

La majorité des mémoires ont démontré que les moyens pour y arriver passent inexorablement par la mise en place d'une campagne médiatique ciblée importante

auprès de la population québécoise. Celle-ci aura comme objectifs de revaloriser l'industrie forestière, ses produits et dérivés, ses procédés, les métiers en lien, etc. En fait, c'est image de la foresterie qui doit être recadrée dans le bon contexte afin d'échapper aux stéréotypes des dernières années, comme quoi « il faut arrêter à tout prix de couper les arbres ».

En contrepartie, les consensus sur les autres éléments du *Livre vert* sont à développer afin de permettre l'émergence d'une foresterie durable sur le territoire de la CRÉ Montérégie Est.

## **6. CONCLUSION**

Les consensus régionaux nous permettant d'entrevoir les orientations en matière de foresterie et de transformation de la matière ligneuse pour notre territoire. Ces pistes de discussion seront très utiles dans l'élaboration et la rédaction du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT). Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé à cette consultation. Nous souhaitons qu'ensemble, nous pourrions construire l'avenir de la forêt québécoise.

**ANNEXE I**  
**Sommaire des discussions**

## AXE 1 - GESTION ET FINANCEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE ET PUBLIQUE

1. Utiliser et reconnaître les structures en place (Agences, OGC, Syndicats, CRRNT, etc.)
  - a) Ne pas dédoubler les structures et les mandats
  - b) Simplifier la gestion
  - c) Respecter les institutions et le financement en place
  
2. Affiner l'arrimage des programmes, des lois et de la réglementation
  - a) Éviter le fonctionnement cloisonné et les dichotomies
    - ⇒ Dans les modes d'intervention des ministères, municipalités, MRC et organismes
    - ⇒ Dans la réglementation
      - Devrait être souple, efficace et uniforme à l'échelle d'une MRC
      - Ex. : Le règlement sur l'abattage d'arbres doit viser essentiellement à contrer le « déboisement abusif »
    - ⇒ Dans les orientations de protection
      - Ex. : Schémas d'aménagement, devrait maintenir la vocation forestière des propriétés
    - ⇒ Au niveau de la taxation foncière municipale et scolaire
      - Revoir le Programme de remboursement des taxes foncières
  
3. Améliorer la planification et promouvoir une expertise adaptée
  - a) Assurer une meilleure planification des opérations forestières
    - Ne pas refaire les erreurs du passé
    - Mettre les bonnes essences aux bons endroits
    - ⇒ Développer une stratégie d'aménagement des forêts (horizon de 5 ans)
    - ⇒ Concilier les usages du territoire
      - Ajouter un « f » à la Commission de protection du territoire agricole (et forestier) du Québec (CPTAQ)
    - ⇒ Tenir compte de la protection et la mise en valeur des paysages
    - ⇒ Recourir à des spécialistes de la forêt
  
  - b) Valoriser le travail en forêt
    - ⇒ Développer des stratégies pour parer au problème de relève dans le domaine forestier
  
4. Mettre en place une Politique de revalorisation des forêts
  - a) Avoir recours à des orientations et des directives régionales et provinciales
    - ⇒ Amener un dynamisme et une vision claire, tant pour la forêt privée que publique

- ⇒ Investir pour le bien collectif
  - ⇒ Favoriser les petites scieries (elles prennent moins de bois, le bois à proximité donc moins de transport, contrairement aux plus grandes scieries)
- b) Développer des incitatifs à l'aménagement afin d'augmenter la valeur et le rendement des forêts
- ⇒ Mettre de l'avant une stratégie de développement industriel
    - Investir en forêt, mais pas strictement au niveau de l'exploitation
    - Miser sur la valeur ajoutée
    - Investir sur les nouvelles technologies, la transformation et les dérivés
    - Utiliser la ressource à 100 %
  - ⇒ Trouver un équilibre entre l'exploitation extrême et la protection extrême
    - S'assurer que la ressource et les territoires qui sont récoltés soient en production en dedans de 5 ans
- c) Concevoir une politique visant à augmenter l'utilisation du bois de structure et d'apparence dans le domaine de la construction commerciale et institutionnelle au Québec
- d) Développer et supporter la sylviculture intensive (Fonds de sylviculture intensive)
- ⇒ Investir dans les zones les plus productives, sans distinction quant à la tenure
    - Investir où ça rapporte
    - Utiliser les Agences de mise en valeur pour la gestion
    - Démontrer que la sylviculture est beaucoup plus que la simple récolte
  - ⇒ Reboiser les friches, rentabiliser les secteurs non utilisés par l'agriculture (cultiver le bois)
  - ⇒ Mettre en place des corridors forestiers en sylviculture intensive
5. Assurer la protection des aires protégées (écosystèmes forestiers exceptionnels, milieux humides et autres)
- a) Créer des outils légaux et des incitatifs favorisant le maintien de la forêt au détriment du développement ou du lotissement de la propriété
- b) Développer des mesures de soutien adéquates et simple à gérer
- ⇒ Diversifier les mécanismes d'incitation à la conservation
  - ⇒ Donner un support accru aux propriétaires, aux agences de mise en valeur et aux organismes de conservation
- c) Accroître la proportion et améliorer la gestion des aires protégées au Québec

- ⇒ Raffiner le zonage
  - ⇒ Instaurer des zones tampons entre les aires protégées et les zones de sylviculture intensives
- d) Favoriser l'écoconditionnalité

## AXE 2 - IMAGE DE LA FORÊT

1. Mettre de l'avant une campagne médiatique à l'échelle nationale afin de supporter les objectifs du nouveau régime forestier
- ⇒ Briser les perceptions face au secteur forestier
  - ⇒ Rétablir la confiance entre les utilisateurs de la forêt et la population
- a) Faire la promotion de la « Culture forestière », de l'utilisation durable du bois et de ses bienfaits
- Le bois est un patrimoine collectif
  - On a perdu la « culture du bois » au profit de l'agriculture
  - La forêt a été négligée pendant des décennies
  - La mécanisation des procédés à beaucoup nuit
- b) Démontrer que la forêt est créatrice d'emploi et de richesse collective
- c) Démystifier le rôle et les bienfaits de l'aménagement forestier
- d) Démontrer que la sylviculture permet de concilier la récolte forestière tout en conservant les rôles écologiques de la forêt
- Une forêt aménagée n'est pas une forêt dévastée
  - La conservation à outrance engendre certaines problématiques
- e) Reconnaître l'importance du bois comme matériau écologique (ressource renouvelable)

## AXE 3 - LIVRE VERT : COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

1. La réforme proposée à l'échelle du Québec devrait en tout point inclure la forêt privée
- a) S'assurer d'intégrer la forêt privée dans la mise en œuvre de la réforme
- Particularités de la forêt privée :
    - Utilise efficacement la ressource et cherche à rentabiliser ses opérations
    - La sylviculture intensive devrait s'y appliquer facilement
    - Plus grande biodiversité

2. L'accès aux volumes de bois (25 %) mis aux enchères

Sujet débattu longuement par tous :

- a) Doit être accessible aux entreprises de la Montérégie
- b) Devrait être réservé aux petites entreprises en 1<sup>er</sup> lieu

3. Divers commentaires sur le document

- Devrait mentionner que le problème majeur actuellement est le manque de ressource (bois)
- Devrait maintenir un lien et assurer la synergie entre la forêt privée et la forêt publique
- Devrait favoriser la relève pour pallier au manque de main d'œuvre
- Devrait mettre en place une Politique de revalorisation des forêts afin d'améliorer la vision de la forêt québécoise et sa planification à long terme

## **ANNEXE II**

### **Lettre d'invitation pour les consultations ciblées et ordre du jour**

McMasterville, le 25 février 2008

**Objet : Rencontre de consultation sur le *Livre vert* déposé par le ministre Béchard**

---

Chers partenaires,

Le 15 février dernier le gouvernement du Québec lançait le *Livre vert* intitulé « *La forêt, pour construire le Québec de demain* ». Ce document propose une vaste réforme du régime forestier québécois. Par cette démarche, le Ministre des ressources naturelles et de la faune M. Claude Béchard propose de donner plus de souplesse au régime forestier. En lien avec cette annonce, la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) de la Montérégie Est a reçu le mandat de consulter les différents acteurs et intervenants de la région.

Afin de dégager les éléments de consensus régionaux, nous sollicitons votre participation à une rencontre de consultation où seront présentées les grandes lignes du *Livre vert* en vue d'élaborer une position régionale sur le projet de réforme du régime forestier. Cette rencontre aura lieu le vendredi 14 mars 2008, à 9 h, à la l'hôtel de ville de McMasterville, située au 255, boul. Constable, à McMasterville.

Vous trouverez également, joints à l'envoi, une version synthèse du document de consultation ainsi que les informations nécessaires pour faciliter votre participation. Une version complète des documents est disponible sur le site du Ministère à l'adresse Internet suivante : <http://www.consultation-regime-forestier.gouv.qc.ca/aim-forets/accueil.do>.

Ceux qui souhaitent présenter un mémoire à la CRÉ peuvent se référer à la procédure jointe à l'envoi. Nous souhaitons, dans la mesure du possible, obtenir vos commentaires écrits ou mémoires, avant le 14 mars 2008, afin qu'ils soient pris en compte lors de la rencontre de consultation.

Les délais imposés pour effectuer cette consultation sont très courts car le ministre Béchard souhaite déposer un projet de loi préliminaire en juin 2008. Nous sommes donc conscients des efforts demandés. Nous demeurons disponibles pour appuyer votre démarche. Pour information et inscription, nous vous prions de joindre Mme Martine Ruel, coordonnatrice de la Commission Régionale sur les Ressources Naturelles et le Territoire (CRRNT) au 450-266-5402 poste 250, ou par courriel au [mruel@afm.qc.ca](mailto:mruel@afm.qc.ca).

Au plaisir de vous lire et de vous entendre. Acceptez, chers partenaires, nos plus sincères salutations.

---

M. Arthur Fauteux

Président de la Conférence régionale des élus Montérégie Est

## **COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE SUR LE LIVRE VERT**

Vous pouvez faire connaître votre opinion sur le projet de réforme du régime forestier ainsi que sur les questions formulées en regard des différents thèmes abordés dans le *Livre vert* en soumettant un mémoire ou formuler vos commentaires directement sur le site web du Ministère des ressources naturelles et de la faune à l'adresse suivante :

<http://www.consultation-regime-forestier.gouv.qc.ca/aim-forets/texteMessageMinistre.do>.

La date limite pour faire parvenir un mémoire au Ministère est fixée au 28 mars 2008.

Toutefois, afin de dégager les éléments de consensus dans la région, il est recommandé :

⇒ de poster vos commentaires, sous forme de mémoire ou de lettre, à la CRÉ Montérégie Est, située au 255, boul. Laurier, à McMasterville, J3G 0B7, ou

⇒ d'utiliser l'adresse courriel suivante : [nathalie.ward@monteregie-est.org](mailto:nathalie.ward@monteregie-est.org)

La date limite pour faire parvenir un mémoire à la CRÉ Montérégie Est est fixée au 14 mars 2008.

## **LA CONFECTION D'UN MÉMOIRE**

Un mémoire est un écrit servant à exposer une opinion sur un sujet qui vous préoccupe. Il permet de développer et de préciser l'argumentation qui soutient votre opinion.

À titre indicatif, votre mémoire pourrait contenir :

- la mention de la consultation concernée;
- une courte présentation de la personne ou de l'organisme qui présente le mémoire;
- une brève explication de votre intérêt par rapport au sujet;
- votre opinion ou vos préoccupations sur un aspect ou l'ensemble du projet;
- des réponses ou des commentaires aux questions qui vous sont soumises;
- enfin, les recommandations que vous souhaitez adresser.

Si votre mémoire est volumineux, nous vous suggérons de l'accompagner d'un résumé d'une page.

Vous ne pouvez apporter de changements à un mémoire déjà transmis. Tout ajout ou complément d'information devra être transmis au Ministère sous la forme d'un addenda pour qu'il puisse être annexé au mémoire déjà reçu.

Référence : <http://www.consultation-regime-forestier.gouv.qc.ca/aim-forets/soumettreMemoire.do>



## CONSULTATION SUR LE LIVRE VERT

Le vendredi 14 mars 2008 - Hôtel de ville de McMasterville, 255, boul. Constable, McMasterville

Durée prévue de la rencontre : 9 h à 12 h

But de la réunion : Recueillir les commentaires et avis des membres afin de dégager les éléments de position régionale face au Livre Vert.

---

### DÉROULEMENT

9 h : Arrivée des participants et inscription

9 h 05 : Mot de bienvenue et présentation des participants

*Paul Sarrazin*, président Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

9 h 10 : Mise en contexte et déroulement de la consultation

*Martine Ruel*, coordonnatrice de la CRRNT

9 h 20 : Présentation du MRNF sur le Livre Vert → 30 minutes

*Kathleen Carrière*, Directrice générale régionale, Direction l'Estrie, de Montréal et de la Montérégie, MRNF  
*Jacques Cardinal*, Directeur régional, Direction des forêts de l'Estrie, de Montréal et de la Montérégie, MRNF

9 h 50 : BLOC 1 : Présentation des avis et commentaires des organismes invités → 40 minutes

10 h 20 : BLOC 2 : Présentation des mémoires → 30 minutes

⇒

11 h : Pause

11 h 10 : BLOC 3 : Position consensuelle régionale → 45 minutes

11 h 55 : Mot de la fin

*Paul Sarrazin*, président Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

En collaboration avec :



## **ANNEXE III**

### **Liste des intervenants invités aux consultations et liste des participants**

## **CRÉ Montérégie Est - Liste des organismes invités aux consultations**

### TERRITORIAL

1. CRÉ Montérégie Est
2. MRC Acton
3. MRC Brome-Missisquoi
4. MRC La Haute-Yamaska
5. MRC La Vallée-du-Richelieu
6. MRC Lajemmerais
7. MRC Le Bas-Richelieu
8. MRC Le Haut-Richelieu
9. MRC Les Maskoutains
10. MRC Rouville

### ENVIRONNEMENT (11)

11. Appalachian Corridor Appalachien
12. Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont
13. Centre de la Nature du Mont St Hilaire
14. Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu
15. Conservation de la nature Canada
16. Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
17. Comité ZIP lac Saint-Pierre
18. Comité ZIP des Seigneuries
19. Conseil régional de l'env. Montérégie
20. Nature-Action Québec
21. Regroupement québécois des groupes écologistes (RQGE)

### ORGANISMES DE BASSIN VERSANTS

22. COGEBY
23. CBVBM
24. COVABAR

### PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS (2)

25. Syndicat des producteurs forestiers du Sud-Ouest du Québec (SPBSOQ)
26. Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE)

### FORÊT (2)

27. Groupement forestier du Haut-Yamaska
28. Agence forestière de la Montérégie

### FAUNE (7)

29. Fondation de la Faune du Québec
30. Canards Illimités Canada
31. Fédération québécoise du saumon atlantique
32. Association des trappeurs de Montréal, Laval et de la Montérégie

33. Fédération québécoise de la Faune
34. Association québécoise des groupes d'ornithologie
35. Réseau de milieux naturels protégés

### PROPRIÉTAIRES AGRICOLES

36. UPA St-Hyacinthe
37. UPA Saint-Jean-de-Valleyfield

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

38. Montérégie Économique
39. CLD d'Acton
40. CLD de Brome-Missisquoi
41. CLD Cœur de la Montérégie
42. CLD de la Vallée-du-Richelieu
43. CLD de Haute-Yamaska
44. CLD de Lajemmerais
45. CLD Le Bas-Richelieu
46. CLD Le Haut-Richelieu
47. CLD Les Maskoutains

### PERSONNES RESSOURCES

48. MRNF
49. MAPAQ
50. MAMR
51. MDDEP

### INDUSTRIES DU BOIS (9)

52. Produits forestiers Saint-Armand inc.
53. Bois Champigny inc.
54. Les bûches écolog inc.
55. Carmen Brouillard (Robec enr.)
56. Francibois inc.
57. Syl-Forêt inc.
58. Sciage Nadeau inc.
59. Scierie West Brome inc.
60. Armand Duhamel & fils inc.

### DÉPUTÉS (13 comtés)

61. Borduas
62. Brome-Missisquoi
63. Chambly
64. Huntingdon
65. Iberville
66. Johnson
67. Marguerite-d'Youville
68. Nicolet-Yamaska
69. Richelieu
70. Saint-Jean
71. Saint-Hyacinthe
72. Shefford
73. Verchères

## Liste des participants aux consultations

Étaient présents (23 personnes) :

| Nom de la personne             | Nom de l'organisme                                |
|--------------------------------|---------------------------------------------------|
| 1. Jean-Yves Gonthier          | A. Duhamel et fils                                |
| 2. Serge Dupont                | MRC d'Acton, aménagiste                           |
| 3. Laurent Denis               | AFM                                               |
| 4. Olivier Côté                | Bois Champigny inc.                               |
| 5. Hugues Méthot               | Groupement forestier Haut-Yamaska                 |
| 6. François Daudelin           | MRC Brome-Missisquoi                              |
| 7. Dominic Scully              | MRC Lajemmerais, aménagiste                       |
| 8. François Sénécal            | MRC Vallée-du-Richelieu, aménagiste               |
| 9. Raymond Thibeault           | SPB Estrie                                        |
| 10. Noël Morin                 | SPB Estrie                                        |
| 11. Daniel Racine              | Fédération UPA St-Hyacinthe                       |
| 12. Yves Claveau               | Réseau québécois des groupes écologistes          |
| 13. Richard Pépin              | A. Duhamel et fils                                |
| 14. Paul-Émile Lafleur         | MRNF Estrie-Montérégie                            |
| 15. Kathleen Carrière          | MRNF Estrie-Montérégie                            |
| 16. Jacques Cardinal           | MRNF Estrie-Montérégie                            |
| 17. Yvon Pesant                | MAPAQ                                             |
| 18. Paul Sarrazin              | Président CRÉ Montérégie Est                      |
| 19. Huguette St-Pierre Beaulac | V.-P. CRÉ Montérégie Est                          |
| 20. Luc Dumouchel              | AFM                                               |
| 21. Nathalie Ward              | CRÉ Montérégie Est – Conseillère en développement |
| 22. Martine Ruel               | CRRNT Montérégie Est                              |
| 23. Linda Payeur               | CRRNT Montérégie Est - AFM                        |

## **ANNEXE V**

### **Liste des acronymes**

---

## LISTE DES ACRONYMES

|         |                                                                                   |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| AFM     | Agence forestière de la Montérégie                                                |
| CLD     | Centre local de développement                                                     |
| CPTAQ   | Commission de protection du territoire agricole du Québec                         |
| CIME    | Centre d'interprétation en milieu écologique                                      |
| COGEBY  | Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska                                |
| COVABAR | Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu       |
| CRÉ     | Conférence régionale des élus                                                     |
| CREM    | Conseil régional de l'environnement de la Montérégie                              |
| CRRNT   | Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire               |
| EFE     | Écosystème forestier exceptionnel                                                 |
| MAMR    | Ministère des affaires municipales et des régions                                 |
| MAPAQ   | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec          |
| MDDEP   | Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs               |
| MRC     | Municipalité régionale de comté                                                   |
| MRNF    | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune                                |
| OGC     | Organisme de gestion en commun                                                    |
| PPMV    | Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée                        |
| PRDIRT  | Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire |
| SPFSOQ  | Syndicat des producteurs forestiers du Sud-Ouest du Québec                        |
| SPBE    | Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie                                      |
| UPA     | Union des producteurs agricoles du Québec                                         |

## **ANNEXE IV**

### **Mémoires présentés à la CRRNT Montérégie Est**